

Années financières de l'administration fédérale

PROVINCE	1976-77	1977-78	1978-79	1979-80	1980-81
	\$	\$	\$	\$	\$
Terre-Neuve	661,641	1,041,466	1,764,752	1,483,197	1,677,583
Île-du-Prince-Édouard	306,645	713,568	410,000	570,574	465,000
Nouvelle-Écosse	5,008,572	7,153,085	6,475,684	6,897,501	8,186,486
Nouveau-Brunswick	3,398,646	4,750,000	4,606,975	4,562,247	6,915,000
Québec	16,891,272	23,737,817	35,995,319	26,594,134	34,570,989
Ontario	42,541,639	53,627,471	55,990,179	60,116,415	69,814,323
Manitoba	5,623,157	7,928,811	7,246,629	7,414,466	7,703,697
Saskatchewan	2,473,352	3,056,338	3,106,275	3,345,567	3,865,653
Alberta	5,708,658	7,007,370	8,508,473	8,331,145	8,219,637
Colombie-Britannique	8,858,273	13,069,507	11,295,346	13,064,399	12,678,815
Yukon	494,375	523,581	536,794	771,929	708,945
Territoires du Nord-Ouest	1,032,934	887,342	1,042,415	1,165,589	1,183,638
Totaux	92,999,164	123,496,356	136,978,841	134,317,163	155,989,766

LE SERVICE CIVIL DE SÉCURITÉ

Question n° 3373—M. Cossitt:

1. En vertu de quel pouvoir le gouvernement a-t-il décidé de remplacer le service de sécurité de la GRC par un service de sécurité civil avant que le Parlement ne débâte le Rapport de la Commission McDonald et ses recommandations?

2. Le gouvernement a-t-il pour principe d'apporter des modifications majeures au fonctionnement d'un ministère ou service sans l'approbation du Parlement, et cette politique respecte-t-elle le processus démocratique et, le cas échéant, comment?

L'hon. Yvon Pinard (président du Conseil privé): 1. Bien que le gouvernement ait décidé de créer un service civil de renseignements pour la sécurité, il n'est pas encore intervenu. Suivant les recommandations de la Commission McDonald, il a consenti à la mise sur pied d'un tel service et formé un groupe de planification et de transition chargé d'élaborer des propositions en vue de mener à bien la décision et prendre les mesures organisationnelles et administratives qui s'imposent. Le gouvernement prévoit que les propositions législatives, qui seront déposées devant le Parlement en temps voulu, donneront lieu à un débat constructif tant sur la scène politique que publique.

2. Sans objet (voir la réponse à la partie 1).

L'AIDE ALIMENTAIRE AUX PAYS DU TIERS MONDE

Question n° 3379—M. Hnatyshyn:

1. Quelle aide alimentaire le Canada a-t-il accordée aux pays du Tiers Monde et en voie de développement a) en 1980, b) au cours des six premiers mois de 1981?

2. Quels pays ont reçu de l'aide et, dans chaque cas, a) de quelles denrées alimentaires s'agissait-il et quelle en était la valeur, b) quels ont été (i) les coûts d'administration (ii) les coûts de distribution (iii) la valeur des produits alimentaires?

L'hon. Mark MacGuigan (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):

1. a) AF 1980-1981: \$180,121,932.

b) AF 1981-1982: Les contributions d'aide alimentaire sont versées par année financière. Étant donné qu'un protocole d'entente distinct doit être négocié avec chacun des pays appelé à recevoir une aide alimentaire bilatérale, les livraisons effectuées au cours des six premiers mois de l'année financière sont généralement moins importantes qu'au cours des six derniers mois. L'allocation approuvée au titre de l'aide ali-

Questions au Feuilleton

mentaire pour 1981-1982 est de \$231.5 millions. La valeur des denrées effectivement envoyées au 1^{er} octobre 1981 était de \$104,538,062.59.

2. Le premier tableau donne la liste des destinataires (Bilatéral, Multilatéral et ONG canadiennes) des produits alimentaires de même que la valeur des denrées envoyées dans le cadre du programme d'aide alimentaire canadien pour 1980-1981.

Le second tableau donne la liste des bénéficiaires proposés et des produits alimentaires qui leur ont été fournis dans le cadre du programme d'aide alimentaire canadien pour 1981-1982.

Les frais d'administration du programme d'aide alimentaire sont acquittés de deux manières:

a) à même le crédit d'administration de l'ACDI—les frais d'administration interne pour quelque programme que ce soit ne sont pas ventilés;

b) à même le coût d'achat de produits—les denrées sont achetées «FAS». Le coût par tonne inclut tous les frais d'administration, y compris les frais d'emballage et de transport intérieur jusqu'au quai. Les frais de transport comprennent tous les frais d'expédition à destination (y compris le transport dans le pays étranger au besoin) et les frais de surveillance du chargement et du déchargement.

Programme d'aide alimentaire 1980-1981

Pays ou programme	Produit	Coût du produit	Coût du transport	Coût total
Bilatéral—Subventions				
Éthiopie	Blé	2,836,400	1,104,400	3,940,800
Mozambique	Blé	1,044,630	435,467	1,480,097
Mozambique	Mais en vrac	1,121,244	866,240	1,987,484
Somalie	Farine	2,145,728	698,728	2,844,456
Soudan	Farine	1,080,956	402,113	1,483,069
Tanzanie	Blé	2,251,758	722,881	2,974,639
Zimbabwe	Huile de colza	2,459,129	477,512	2,936,641
Bangladesh	Blé	29,602,049	9,720,606	39,322,655
Inde	Huile de colza	2,217,424	746,895	2,964,319
Nepal	Subvention en espèces			250,000
Mauritanie	Blé	790,608	206,110	996,718
Rwanda	Lait en poudre	651,564	298,817	950,381
Sénégal	Blé	1,385,770	478,095	1,863,865
Sénégal	Mais	3,603,370	1,034,152	4,637,522
Zaire	Poisson	2,274,300	212,296	2,486,596
Jamaïque	Poisson	2,486,393		2,486,393
Total—Programme bilatéral				73,805,635
Multilatéral				
Programme alimentaire mondial	Divers	83,843,048	10,000,000	93,843,048
Office de secours et de travaux des Nations Unies	Farine	2,507,297	994,051	3,501,348
Réserve alimentaire internationale d'urgence	Blé (Sénégal)	1,055,421		1,055,421
	Mais (Mali)	1,553,672	2,863,259	4,417,352
Total—Programme multinational				102,816,748
Programmes spéciaux				
Organisations non gouvernementales	Lait en poudre			1,999,549
Banque alimentaire du comité central mennonite	Blé			1,500,000
Total Programmes spéciaux				3,499,549
Total—Programme d'aide alimentaire de 1980-1981				180,121,932

Programme d'aide alimentaire de 1981-1982

Pays ou programme	Produit	Allocation pour 1981-1982
-------------------	---------	---------------------------